2ter rue du Petit Pré 37000 TOURS TEL: 02 47 21 60 30

TARIFS

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Le Conservatoire à Rayonnement Régional Francis Poulenc est un service de la Ville de Tours dont les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal (cf. : délibérations 10/07/2025). Des frais de dossier seront appliqués pour chaque inscription et réinscription. Les frais de dossier sont perçus par élève et ne sont pas remboursables. Ils ne seront pas appliqués aux élèves qui justifient un quotient familial inférieur à 830. Les frais de scolarité sont annuels. Ils sont exigibles après inscription ou ré-inscription. Un paiement par trimestre est possible et ne constitue qu'une modalité de facturation.

Quelle que soit la raison de l'arrêt des cours, l'intégralité des frais de scolarité reste exigible.

DETAILS DES TARIFS						
TARIF 1	> Cursus (Musique, Danse – hors initiation, Art dramatique, Jazz, Département Musique Ancienne).Forfait une discipline dominante combinée éventuellement avec des disciplines complémentaires > Forfait pour 3 disciplines collectives					
TARIF 2	> Cursus supplémentaire / discipline dominante supplémentaire / parcours supplémentaire					
TARIF 3	> Discipline collective seule / cours d'éveil / initiation danse > Cursus Horaires Aménagés ou Seconde option lourde ou S2TMD.					
LOCATION D'INSTRUMENT	> Pendant le cycle d'initiation, sous réserve de disponibilités : gratuit > Après le cycle d'initiation : forfait annuel					

MONTANT ANNUEL DES TARIFS

Élèves domiciliés à Tours

Lieves dominines a roars								
QF	MUSIQUE-DANSE-THÉATRE			DÉPARTEME	NT DE MUSIQI	Frais de	Location	
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	dossier par élèves	instrument
< 450	62 €	52€	39 €	56€	47 €	35 €	0€	42 €
451 à 830	116 €	94 €	66 €	105€	85 €	60 €	0€	52€
831 à 1000	188 €	158€	100 €	168€	143€	90 €	10€	85 €
1001 à 1200	260 €	208€	140 €	235 €	188€	125 €	10 €	104€
1201 à 1600	270 €	216€	146 €	244 €	195€	132 €	10 €	131 €
1601 à 2500	406 €	270 €	183 €	365€	244 €	164 €	10 €	164€
2501 à 3500	448 €	297€	201 €	403 €	267€	181 €	10€	196€
> 3500	478 €	317€	213 €	430 €	286€	193 €	10 €	244€

Élèves domiciliés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire (TMVL)

	MUSIQUE-DANSE-THÉATRE			DÉPARTEME	NT DE MUSIQI	Frais de	Location	
QF	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	dossier par élèves	instrument
< 450	82 €	67€	50€	72 €	61€	45 €	0€	
451 à 830	152 €	121€	87 €	137 €	109€	79 €	0€	
831 à 1000	244 €	206€	131 €	219€	186€	116€	10 €	PAS DE QF
1001 à 1200	339 €	270 €	182 €	305 €	244€	163 €	10 €	TARIF UNIQUE
1201 à 1600	352 €	281€	190 €	316€	253€	170 €	10 €	244€
1601 à 2500	527 €	352€	238 €	474 €	316€	213 €	10 €	
2501 à 3500	581€	386€	261€	523€	347€	236 €	10€	
> 3500	622€	413€	277 €	560€	371€	250 €	10€	

Élèves domiciliés hors Tours et hors territoire de Tours Métropole Val de Loire (TMVL)

	MUSIQUE-DANSE-THÉATRE			DÉPARTEMENT DE MUSIQUE ANCIENNE			Frais de	Location
Pas de QF	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	dossier par élèves	instrument
	622 €	413 €	277 €	560 €	371€	250 €	10 €	244 €

DISPOSITIONS TARIFAIRES

Le tarif de Tours et le tarif de la Métropole TMVL sont applicables qu'aux élèves justifiant, avant le 1er novembre, de leur domiciliation par une photocopie de la taxe d'habitation ou du bail de location ou de l'acte de propriété ou d'une assurance habitation ou d'une quittance gaz, électricité ou eau ou encore d'une facture de téléphone. Les attestations d'hébergement ne sont pas recevables. Les élèves mineurs qui effectuent leur scolarité dans un internat sont domiciliés chez la personne qui exerce l'autorité parentale et non à l'internat

Le tarif en fonction du QF est appliqué sur présentation, à l'inscription ou à la ré-inscription, d'un justificatif établi par la CAF ou un autre organisme de couverture sociale (Mutualité sociale agricole MSA ...) et mentionnant le nom des bénéficiaires.

Ce justificatif doit être communiqué à l'administration du Conservatoire au plus tard le 1er novembre de l'année d'inscription. A défaut de présentation du quotient familial (QF), le tarif correspondant au QF le plus élevé (QF > 3500) sera appliqué. Tout document, quel qu'en soit la nature, susceptible de modifier la tarification, ne sera pas pris en compte au-delà du 1er novembre (y compris les passeports CAF et passeports Loisirs-jeunes).